

**OBJET** : Assemblée générale ordinaire du club de golf des Loges.

<u>Pièce jointe</u>: Pouvoir (indispensable en cas d'absence).

L'assemblée générale ordinaire du CSA/GOLF se tiendra le MERCREDI 27 OCTOBRE 2021 à 19H30 soit dans la salle club-house du club <u>ou dans une autre salle</u> plus grande en fonction du nombre des présents.

<u>Il est impératif de confirmer votre présence</u>, pour organiser le bon déroulement de la séance dans le respect des gestes barrières, (crise sanitaire oblige).

## Ordre du jour :

- Constatation du quorum,
- Mot du président,
- Présentation et approbation du PV,
- Présentation du rapport d'activités,
- Présentation et approbation des comptes 2020/2021.
- Quitus,
- Présentation et approbation du projet de budget 2021/2022.
- Présentation des projets et activités pour la saison 2021/2022.
- Réponses aux questions posées.

**Votre présence est vivement souhaitée.** Dans le cas contraire, envoyez votre pouvoir adresse du club ou boite à lettre du club-house.

Merci.

Le secrétariat.